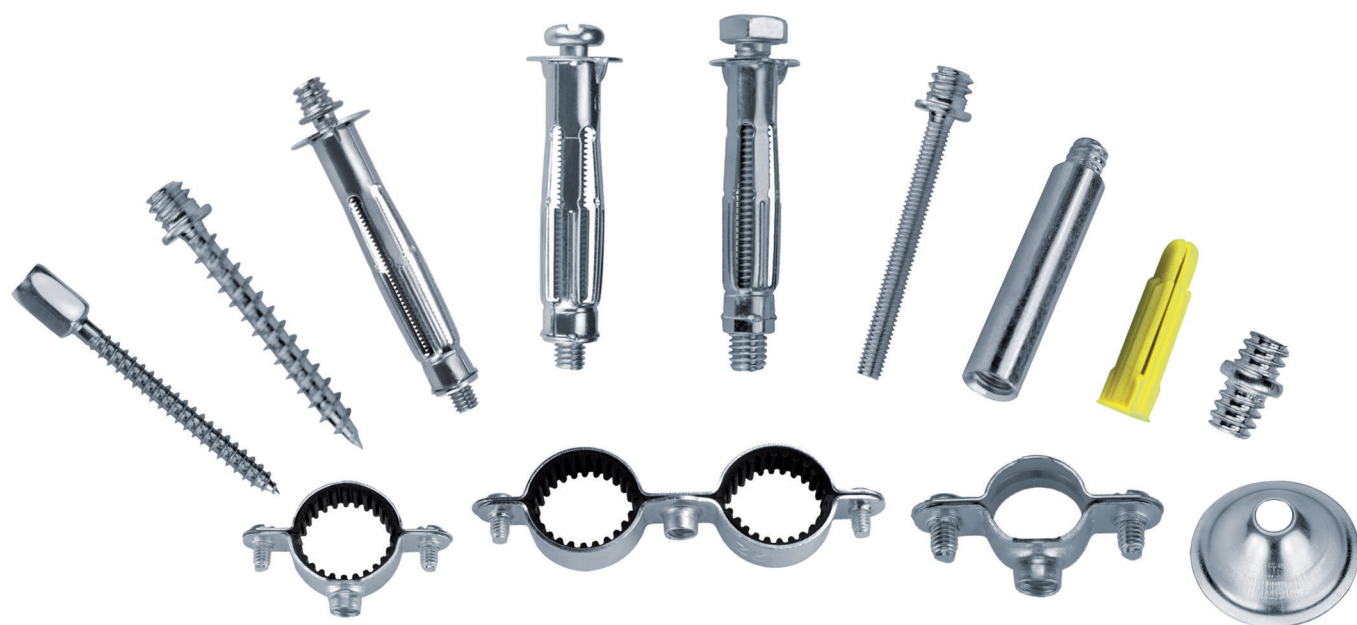




FABRICANT DEPUIS 1989

COLLIERS & FIXATIONS



CATALOGUE GENERAL 2020



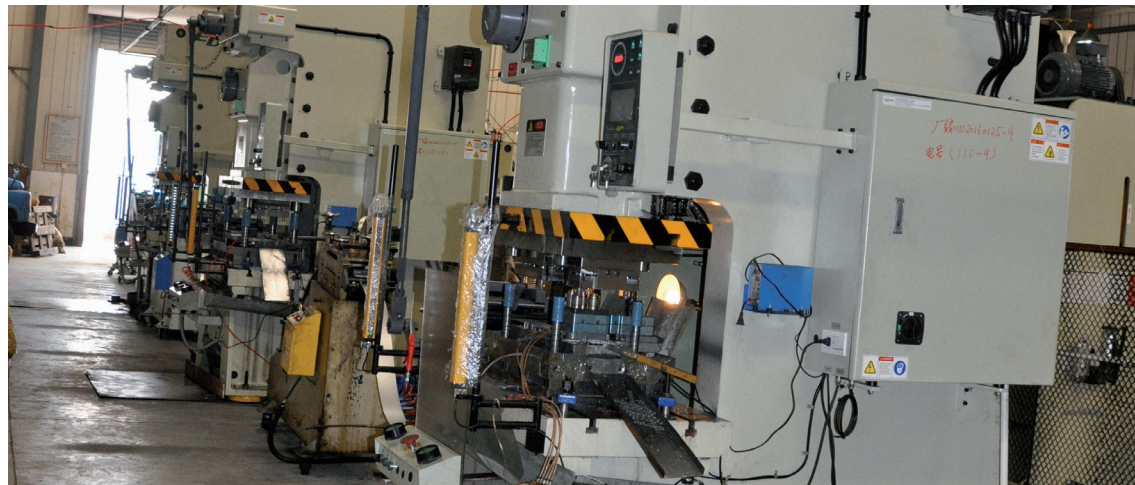
PROFIX France est la filiale exclusive de PROFIX Industry, le plus important **FABRICANT** chinois de colliers de plomberie et de chevilles pour plaque de plâtre.

Installée **DEPUIS 1989** à NINGBO dans la province du Zhejiang , PROFIX Industry est une entreprise familiale privée s'adressant essentiellement au marché européen.

Fort de ses 85 employés , PROFIX Industry dispose d'une capacité de production importante et d'un outil de production des plus modernes.

Chaque année nous produisons plus de **120,000,000 pièces** pour le marché européen. Depuis près de **30 ans** nous proposons une large gamme de produits de haute qualité et assurons un service et une logistique que bien d'autres sociétés chinoises nous envient.

Situés à proximité d'un des plus important port chinois nous maîtrisons les différents flux d'approvisionnement de matières premières et notre organisation interne nous permet de livrer plusieurs containers chaque mois dans des délais très courts.



PROFIX France est installée à Haguenau, situé à 25 kms au nord de Strasbourg. Nous disposons d'un stock important de tous les produits que vous trouverez dans ce catalogue.

Nous nous adressons à tous les spécialistes des domaines du sanitaire, de la plomberie de l'électricité et de la maintenance.

Notre marque est WeFIX



Notre connaissance du marché, notre réactivité et notre souplesse à tous les niveaux nous placent comme partenaire de choix pour gérer en intégralité votre **MARQUE PROPRE**.

Nous proposons un large choix de packaging et sommes à même de respecter votre cahier des charges dans un délai des plus court. Nous agissons comme conseil.

Notre organisation fluide et notre surface de stockage évolutive nous permettent de livrer nos clients très rapidement.

Nous vous invitons à découvrir **PROFIX** et à nous consulter pour vos besoins dès maintenant.

Si votre démarche s'inscrit dans la durée, la qualité, le service, des prix compétitifs, nous répondrons toujours présents.

POURQUOI TRAVAILLER AVEC PROFIX France

Le SAVOIR - FAIRE

Fort d'une expérience de 30 ans PROFIX maîtrise le travail du métal grâce à ses collaborateurs et une politique d'investissement continue dans du matériel moderne, renouvelé constamment.

Cette quête de l'excellence est le principal moteur de notre entreprise que nous mettons à votre service.

La QUALITE

On trouve de "tout" en Chine. Nous ne faisons aucun compromis avec la qualité. Nous vous garantissons une qualité constante, dans la durée, en adéquation avec les plus strictes exigences du marché européen.

Un contrôle qualité interne continu des différentes étapes d'approvisionnements des matières premières , de la fabrication des produits, et de l'emballage jusqu'au départ des containers de l'usine placent PROFIX Industry comme le plus fiable des fabricants.

Les VOLUMES

En moyenne 2,000,000 de pièces sont produites **chaque semaine**. Nos investissements constants nous permettent de répondre à des demandes ponctuelles importantes tout en assurant à nos clients la garantie de respecter leurs cadencements.

Le SERVICE

Nous disposons d'un stock important à Haguenau et les commandes passées avant 14h00 partent le jour même.

Nous sommes joignables téléphoniquement de 8h30 à 18h00 sans interruption.

Les PRIX

Nous vous proposons la gamme WeFIX à des prix compétitifs équivalant à un sourcing direct. Nous respectons nos plans de fabrication et vous livrons des produits de qualité. Testez nous !

Les VALEURS

En tant qu'entreprise familiale PROFIX Industry, la famille YE place ses collaborateurs au centre de ses actions, avec responsabilité, respect et engagement. Notre stricte intégrité depuis 1989 nous place en tant que leader sur le marché pour ce type de produit et la satisfaction de nos clients est notre moteur.

L'ECOLOGIE

Eh oui l'écologie est également un sujet sensible en Chine. PROFIX Industry est en stricte conformité avec la réglementation locale qui évolue extrêmement vite. Nous faisons l'objet de contrôles périodiques des autorités chinoises et sommes fiers de notre nouvelle ligne de zingage totalement conforme et respectueuse de l'environnement.

NOS GAMMES

Nous sommes FABRICANTS des gammes ci-dessous :

5 COLLIERS DE PLOMBERIE

Colliers simples | Colliers doubles
Colliers simples isophoniques | Colliers doubles isophoniques

7 ACCESSOIRES POUR COLLIERS

Rosaces coniques | Rosaces plates | Rallonges mâle/femelle
Raccords de jonction et de réduction | Pattes à vis bois
Pattes à vis métaux | Entretoises

10 CHEVILLES CORPS CREUX / PLAQUE DE PLATRE

Chevilles CC sans vis | Chevilles CC avec vis
Chevilles CC avec pattes à vis | Vis métaux
Chevilles ZAMACK auto-foreuses

12 CHEVILLES NYLON/PLASTIQUE/METAL

Chevilles universelles | Polyvalentes | Pitons de rénovations

14 FIXATIONS SANITAIRES

Fixation lavabo | WC | Chauffe-eau | Abattants
colliers descente eaux pluviales | Consoles | Pattes support

19 COLLIERS MULTICOUCHE / INOX / CHROMÉ

20 GAMME ÉTUI / PETITS CONDITIONNEMENTS

24 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

COLLIERS SIMPLES PAS DE 7X150 ACIER ZINGUE



Epaisseur bas 1,1 mm
Epaisseur haut 0,6 à 0,9 mm
Largeur bas 12 à 16 mm
Hauteur embase 6,5 +/- 0,5 mm

Diamètre du tube	Référence	Boîte de	Boîtes/ carton	Carton de
6	0998	100	12	1200
8	0999	100	12	1200
10	1001	100	12	1200
12	1002	100	12	1200
14	1003	100	12	1200
15	6004	100	12	1200
16	1004	100	12	1200
18	1005	100	12	1200
20	1006	100	12	1200
22	1007	100	12	1200
24	6000	100	12	1200
25	1008	100	12	1200
26	1009	100	12	1200
28	1010	100	12	1200
30	6001	100	12	600
32	1011	50	12	600
34	6002	50	12	600
35	1012	50	12	600
36	6003	50	12	600
40	1013	50	12	600
42	1014	50	12	600
50	1015	25	12	300
55	6005	25	12	300
63	1016	20	12	240

COLLIERS DOUBLES PAS DE 7X150 ACIER ZINGUE



Epaisseur bas 1,1 mm
Epaisseur haut 0,7 à 0,9 mm
Largeur bas 12 mm
Hauteur embase 6,5 +/- 0,5 mm

Diamètre du tube	Référence	Boîte de	Boîtes/ carton	Carton de
8	1017	100	12	1200
10	1018	100	12	1200
12	1019	100	12	1000
14	1020	100	12	1200
15	1027	100	12	1200
16	1021	50	12	600
18	1022	50	12	600
20	1023	50	12	600
22	1024	50	12	600
28	1026	25	12	300

COLLIERS SIMPLES ISOPHONIQUES PAS DE 7X150
ACIER ZINGUE



Epaisseur bas 1,1 mm
Epaisseur haut 0,6 à 0,9 mm
Largeur bas 12 à 16 mm
Hauteur embase 6,5 +/- 0,5 mm

Diamètre du tube	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
8	1030	100	12	1200
10	1031	100	12	1200
12	1032	100	12	1200
14	1033	100	12	1200
15	1034	100	12	1200
16	1035	100	12	1200
18	1036	100	12	1200
20	1037	100	12	1200
22	1038	100	12	1200
24	1039	100	12	1200
26	1040	50	12	600
28	1041	50	12	600
30	1050	50	12	600
32	1042	50	12	600
34	1043	50	12	600
36	1044	50	12	600
38	1051	50	12	600
40	1046	25	12	300
42	1047	25	12	300
45	1052	25	12	300
48	1053	25	12	300
50	1049	25	12	300
52	6006	25	12	300
55	6007	25	12	300
58	6008	25	12	300

COLLIERS DOUBLES ISOPHONIQUES PAS DE 7X150
ACIER ZINGUE



Epaisseur bas 1,1 mm
Epaisseur haut 0,7 à 0,9 mm
Largeur bas 12 mm
Hauteur embase 6,5 +/- 0,5 mm

Diamètre du tube	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
8	1054	50	12	600
10	1055	50	12	600
12	1056	50	12	600
14	1057	50	12	600
15	1058	50	12	600
16	1059	50	12	600
18	1060	50	12	600
20	1061	25	12	300
22	1062	25	12	300
28	1063	25	12	300

ROSACES D'ECARTEMENT CONIQUES
ACIER ZINGUE



Diamètre du trou 7 mm

Hauteur	Largeur	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
4	23	2000	100	12	1200
9	17	2001	100	12	1200
14	21	2002	100	12	1200
19	30	2003	100	12	1200
24	32	2004	100	12	1200
30	35	2005	100	12	1200

ROSACES PLATES
ACIER ZINGUE



Diamètre du trou 7 mm

Diamètre	Largeur	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
25	25	2010	100	12	1200
32	32	2011	100	12	1200
40	40	2012	100	12	1200

RALLONGES MALE FEMELLE - Pas de 7X150
ACIER ZINGUE

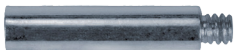


Diamètre 9 mm

Longueur	Longueur totale	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
10	16	2015	100	12	1200
15	21	2016	100	12	1200
20	26	2017	100	12	1200
25	31	2018	100	12	1200
30	36	2019	100	12	1200
35	41	2020	100	12	1200
40	46	2021	100	12	1200
50	56	2022	50	12	600
60	66	2023	50	12	600

Pas de 8X125

20	26	2025	100	12	1200
30	36	2026	100	12	1200
40	46	2027	100	12	1200



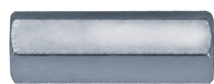
Diamètre 10 mm

RACCORDS DE JONCTION DOUBLE MALE - Pas de 7X150 / 7x150
ACIER ZINGUE



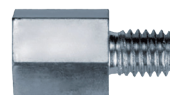
Longueur	Pas	Réf.	Boite de	Boites/carton	Carton de
13,5	7X150 / 7X150	2029	100	12	1200

RACCORDS DE JONCTION HEXAGONAL DOUBLE FEMELLE - Pas de 7X150
ACIER ZINGUE



Longueur	Largeur	Pas	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
30	11	7x150	2030	100	12	1200
20	10	8x125	2033	50	12	600

RACCORD DE REDUCTION
ACIER ZINGUE



Longueur	Désignation	Diamètre	Réf.	Boite de	Boites/ carton	Carton de
16	RACCORD REDUCTION F7/M8	13	2031	50	12	600
16	RACCORD REDUCTION F8/M7	13	2032	50	12	600

RACCORD DE JONCTION CYLINDRIQUE DOUBLE FEMELLE
ACIER ZINGUE



Longueur	Désignation	Diamètre	Réf.	Boite de	Boites/ carton	Carton de
30	ENTRETOISE Pas 6X100	9	2035	100	12	1200
20	ENTRETOISE Pas 7X150	9	2036	100	12	1200
30	ENTRETOISE Pas 8X125	11	2037	100	12	1200
30	ENTRETOISE Pas 10X150	12	2038	100	12	1200
30	ENTRETOISE Pas 12X175	15	2039	100	12	1200

PATTES A VIS BOIS à collerette - Pas de M 7X150
ACIER ZINGUE



Longueur totale	Longueur sous collerette	Longueur filetage	Référence	Boite de	Boites/carton	Carton de
30	23	20	2040	100	12	1200
40	33	30	2041	100	12	1200
50	43	40	2042	100	12	1200
60	53	50	2043	100	12	1200
70	63	60	2044	100	12	1200
80	73	70	2045	100	12	1200

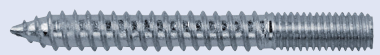
Pas de M 8X125

40	32	20	2046	100	12	1200
50	42	30	2047	100	12	1200
60	52	48	2048	100	12	1200
80	72	48	2049	100	12	1200

Pas de M 10X150

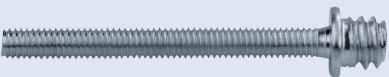
50	42	40	2071	100	12	1200
60	51	48	2050	100	12	1200

PATTES A VIS BOIS sans collerette - Pas de M 8X125
ACIER ZINGUE



Longueur totale	Longueur filetage	Référence	Boite de	Boites/carton	Carton de
40	32	2055	100	12	1200
50	40	2056	100	12	1200
60	50	2057	100	12	1200
80	70	2058	100	12	1200

PATTES A VIS METAUX - Pas de M 7X150
ACIER ZINGUE



Diamètre x Longueur	Référence	Boite de	Boites/carton	Carton de
4x40	2060	100	12	1200
5x40	2061	100	12	1200
5x45	2069	100	12	1200
5x50	2062	100	12	1200
5x60	2063	100	12	1200
5x70	2064	50	12	1200
6x40	2065	100	12	1200
6x45	2070	100	12	1200
6x50	2066	100	12	1200
6x60	2067	100	12	1200
6x70	2068	100	12	1200

CHEVILLES CORPS CREUX SANS VIS
ACIER ZINGUE

Libellé	Diamètre du foret mm	Profondeur de perçage mm	Longueur cheville mm	Vis pas métrique	Epaisseur de plaque mm	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
CC 4X32	8	42	32	M 4	3 à 13	3001	50	12	600
CC 4X46	8	56	46	M 4	5 à 18	3002	50	12	600
CC 5X37	10	47	37	M 5	6 à 15	3003	50	12	600
CC 5X52	10	62	52	M 5	7 à 21	3004	50	12	600
CC 5X65	10	75	65	M 5	20 à 34	3005	50	12	600
CC 6X37	12	47	37	M 6	6 à 15	3006	50	12	600
CC 6X52	12	62	52	M 6	10 à 21	3007	50	12	600
CC 6X65	12	75	65	M 6	20 à 34	3008	50	12	600
CC 8X37	12	47	37	M 8	6 à 15	3009	50	12	600
CC 8X55	12	65	55	M 8	10 à 21	3010	50	12	600
CC 8X65	12	75	65	M 8	20 à 34	3011	50	12	600

CHEVILLES CORPS CREUX AVEC VIS
ACIER ZINGUE

Libellé	Diamètre du foret mm	Profondeur de perçage mm	Longueur cheville mm	Vis pas métrique	Epaisseur de plaque mm	Epaisseur max.pièce à fixer mm	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
CCV 4X32	8	42	32	M 4X40	3 à 13	16	3015	50	12	600
CCV 4X46	8	56	46	M 4X52	5 à 18	23	3016	50	12	600
CCV 4X54	8	64	54	M 4X60	18 à 32	21	3017	50	12	600
CCV 5X37	10	47	37	M 5X45	6 à 15	19	3019	50	12	600
CCV 5X52	10	62	52	M 5X60	7 à 21	24	3020	50	12	600
CCV 5X65	10	75	65	M 5X73	20 à 34	24	3021	50	12	600
CCV 6X37	12	47	37	M 6X45	6 à 15	14	3022	50	12	600
CCV 6X52	12	62	52	M 6X60	10 à 21	24	3023	50	12	600
CCV 6X65	12	75	65	M 6X70	20 à 34	27	3024	50	12	600
CCV 8x55	12	65	55	M 8X60	10 à 21	24	3025	50	12	600
CCV 8X65	12	75	65	M 8X70	20 à 34	27	3026	50	12	600

CHEVILLES CORPS CREUX AVEC PATTE A VIS
ACIER ZINGUE

Libellé	Diamètre du foret mm	Profondeur de perçage mm	Longueur cheville mm	Vis pas métrique	Epaisseur de plaque mm	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
CC 4X32 PAV	8	42	32	M 4X40	3 à 13	3050	50	12	600
CC 5X37 PAV	10	47	37	M 5x50	6 à 15	3051	50	12	600
CC 5X52 PAV	10	62	52	M 5x60	7 à 21	3052	50	12	600
CC 6X37 PAV	12	47	37	M 6x50	6 à 15	3053	50	12	600
CC 6X52 PAV	12	62	52	M 6x60	10 à 21	3054	50	12	600

CHEVILLES CORPS CREUX SANS VIS
ACIER ZINGUE

Libellé	Diamètre du foret mm	Profondeur de perçage mm	Longueur cheville mm	Vis pas métrique	Epaisseur de plaque mm	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
CC 4X32 PP	8	42	32	M 4	3 à 13	3030	100	12	1200
CC 5X37 PP	10	47	37	M 5	6 à 15	3031	100	12	1200
CC 5X52 PP	10	62	52	M 5	7 à 21	3032	100	12	1200
CC 6X37 PP	12	47	37	M 6	6 à 15	3033	100	12	1200
CC 6X52 PP	12	62	52	M 6	10 à 21	3034	100	12	1200

CHEVILLES CORPS CREUX AVEC VIS
ACIER ZINGUE

Libellé	Diamètre du foret mm	Profondeur de perçage mm	Longueur cheville mm	Vis pas métrique	Epaisseur de plaque mm	Epaisseur max.pièce à fixer mm	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
CCV 4X32 PP	8	42	32	M 4X40	3 à 13	16	3040	100	12	1200
CCV 5X37 PP	10	47	37	M 5X45	6 à 15	19	3041	100	12	1200
CCV 5X52 PP	10	62	52	M 5X60	7 à 21	24	3042	100	12	1200
CCV 6X37 PP	12	47	37	M 6X45	6 à 15	14	3043	100	12	1200
CCV 6X52 PP	12	62	52	M 6X60	10 à 21	24	3044	100	12	1200

PINCe EXPANSION CHEVILLES CORPS CREUX
POLYVALENTE DIAM 4 À 6MM

ref. : 3055

VIS METAUX
ACIER ZINGUE

Libellé	Diamètre	Longueur	Référence	Boite de	Boites/carton	Carton de
VM 4X40	4	40	3070	100	12	1200
VM 5X45	5	45	3071	100	12	1200
VM 5X60	5	60	3072	100	12	1200
VM 5X70	5	70	3075	100	12	1200
VM 6X45	6	45	3073	100	12	1200
VM 6X60	6	60	3074	100	12	1200

FIXATIONS METALLIQUES AUTO-PERCEUSES POUR
PLAQUES DE CARTON PLATRE ET DE FIBRO PLATRE

Libellé	Longueur cheville mm	Epaisseur max.pièce à fixer mm	Dimension de la vis mm	Type de vis	Référence	Boite de	Boites/carton	Carton de
ZAM 31 TB	31	12	4,5x35	tête bombée	3060	100	12	1200
ZAM PV	31		M 7x150	patte à vis	3061	50	12	1200

CHEVILLES UNIVERSELLES POLYPROPYLENE

Libellé	Diamètre du foret mm	Couleur	Profondeur de perçage mm	Longueur cheville mm	Vis à bois mm	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
PCS 6	6	Jaune	35	27	2 à 5	4001	100	24	2400
PCS 8	8	Rouge	40	34	4 à 6	4002	100	24	2400
PCS 10	10	Grise	60	53	5 à 8	4003	100	24	1200
PCS 8PV	8	Verte	40	34	M7X150	4004	100	24	2400

CHEVILLES POLYVALENTES POLYPROPYLENE

Libellé	Diamètre du foret mm	Couleur	Profondeur de perçage mm	Longueur cheville mm	Vis à bois mm	Référence	Boite de	Boites/ carton	Carton de
POLY 8	8	Grise	40	34	4 à 6	4005	200	24	4800

PITONS DE RENOVATION - M6x100
ACIER ZINGUE

Libellé	Diamètre mm	Pré perçage bois dur	Référence	Boite de	Boites/carton	Carton de
PDR M6	6	5	4210	100	12	1200
PDR M8	8	6	4211	50	12	600

LAVABO ECRou NYLON A EPAULEMENT

2 chevilles parois pleines, vis 2 filets, écrou nylon à épaulement

Composition :	Type	Cheville	Carton de	Référence
- 2 chevilles de fixation type R - 2 vis à 2 filets acier - 2 écrous nylons à épaulement	8x90	Ø 12	100	24106
	8x110	Ø 12	100	24110
	10x100	Ø 14	100	24112
	10X120	Ø 14	100	24114

LAVABO AVEC RONDELLE EXCENTRÉES

2 chevilles parois pleines, vis 2 filets, 2 rondelles excentrées, écrous, rondelles

Composition :	Type	Cheville	Carton de	Référence
- 2 chevilles de fixation type R - 2 vis à 2 filets acier - 2 rondelles plastiques excentrées - 2 rondelles acier zingué - 2 écrous acier zingué	8x90	Ø 12	100	24130
	8x110	Ø 12	100	24170
	10x100	Ø 14	100	24180
	10X120	Ø 14	100	24210
	10x140	Ø 14	100	24230

LAVABO POUR PAROIES ISOLÉES

2 chevilles parois pleines, vis 2 filets, 2 rondelles excentrées, écrous, rondelles

Composition :	Type	Cheville	Carton de	Référence
- 2 chevilles spéciale isolantes - 2 vis à 2 filets acier - 2 rondelles excentrées - 2 rondelles et écrous acier zingué	8x220	10x160	100	24472

LAVABO AVEC ET RONDELLE EXCENTRÉES

2 chevilles parois pleines, vis 2 filets, 2 rondelles excentrées, écrous, rondelles

Composition :	Type	Carton de	Référence
- 2 chevilles métalliques - 2 tiges filtées acier - 2 rondelles excentrées - 2 rondelles AZ - 2 écrou AZ spécial double épaisseur de plâtre	8x37	10	24545
	8x55	100	24547
	8x65	100	24549

LAVABO AVEC PLAQUETTE SOUDÉE ET RONDELLES EXCENTRÉES

2 Cheilles expansion, rondelles excentrées à épaulement

Composition :	Type	Cheville	Carton de	Référence
- 2 tiges filtées et plaquettes soudées - 2 rondelles excentrées à épaulement - 2 rondelles et écrous AZ	8x90	Ø 12	50	24272
	8x110	Ø 12	50	24275
	10x110	Ø 14	50	24290
	10X140	Ø 14	50	24295

CHAUFFE EAU MATERIAUX PLEINS RONDELLES PLATES

4 Rondelles plates , 4 vis à 2 filets, 4 chevilles, 4 rondelles et écrous

Composition :	Type	Cheville	Carton de	Référence
- 4 chevilles de fixation type R 14 - 4 vis à 2 filets acier - 4 rondelles plâtres - 4 rondelles et écrous AZ	10x120	Ø 14	50	24520
	10x140	Ø 14	50	24522

CHAUFFE EAU MATERIAUX PLEINS

4 Chevilles, 4 vis 2 filets, 4 écrous nylon sans épaulement

Composition :	Type	Cheville	Carton de	Référence
- 4 chevilles de fixation type R 14 - 4 vis à 2 filets acier - 4 écrous nylon sans épaulement	10x120	Ø 14	50	24525

CHAUFFE EAU MUR EN BRIQUES CREUSES

4 Chevilles pour mur isolé, 2 tire-fonds, 2 vis filets, rondelles , écrous

Composition :	Type	Cheville	Carton de	Référence
- 4 chevilles spécialées parpaing - 4 tire-fond acier - 4 rondelles acier zingué	10x140	14x130	50	24529

CHAUFFE EAU MUR EN BRIQUES AVEC ISOLANT

4 Chevilles pour mur isolé, 2 tire-fonds, 2 vis filets, rondelles , écrous

Composition :	Tire-fond	Cheville	Vis à 2 filets	Carton de	Référence
- 4 chevilles spécialées murs isolés - 2 tire-fond et rondelles AZ					
- 2 vis à 2 filets acier - 2 rondelles d'appui filetées acier - 2 rondelles et écrous AZ	12x200	16x200	12x240	50	24540

FIXATION WC ECROU BORGNE

2 Chevilles vis 2 filets laiton, écrou borgne

Composition :	Type	Carton de	Référence
- 2 chevilles de fixations type RC 8 - 2 vis à 2 filets laitons - 2 fourreaux de protections simple - 2 écrous borgnes laiton nickelé	6x70	250	24560
	6x80	250	24570

FIXATION WC VIS TETE FENDUE

2 Chevilles, vis tête H fendue, laiton nickelé, cab. Blanc + chromé

Composition :	Type	Carton de	Référence
- 2 chevilles de fixations type RC 8 - 2 vis TH fendue laitons nickelé - 2 fourreaux pour cabochon blanc - 2 cabochons chromés	6x60	250	24575
	6x70	250	24577
	6x80	250	24579

FIXATION WC CHEVILLE LONGUE

2 chevilles longues, vis TH laiton nickelé, cab. Blanc + chromé

Composition :	Type	Carton de	Référence
- 2 chevilles longues Ø 8mm - 2 vis TH fendue laitons nickelé - 2 fourreaux pour cabochon blanc - 2 cabochons chromés	6x60	250	24586
	60x80	250	24588

FIXATION WC VIS TETE FENDUE INOX

2 Chevilles, vis INOX tête H fendue, cab. Blanc + chromé



Composition :	Type	Carton de	Référence
- 2 chevilles de fixations type RC 8 - 2 vis TH fendue inox - 2 fourreaux pour cabochon à clipser	6x70	250	24677
- 2 cabochons chromés - 2 cabochons blancs	6x80	250	24679

FIXATION WC VIS TETE FENDUE INOX

2 Chevilles, vis INOX tête H fendue, cab. Blanc



Composition :	Type	Carton de	Référence
- 2 chevilles de fixations type RC 8 - 2 vis TH fendue inox - 2 fourreaux pour cabochon à clipser - 2 cabochons blancs	6x80	250	24678

FIXATION WC CHEVILLE LONGUE INOX

2 chevilles longues, vis INOX tête H fendue , cab. Blanc + chromé



Composition :	Type	Carton de	Référence
- 2 chevilles longues Ø 8mm - 2 vis TH fendue inox - 2 cabochon blanc - 2 cabochons chromés	6x80	250	24688

FIXATION WC TIREFOND LAITON NICKELE

2 Chevilles, 2 tirefonds laiton nickelé, 2 fourreaux de protection simple



Composition :	Type	Carton de	Référence
- 2 chevilles de fixations type RC 8	6x70	250	24582
- 2 tirefond laiton nickelé			
- 2 fourreaux de protection simple	6x80	250	24584

FIXATION ABATTANTS DE WC



Composition :	Carton de	Référence
2 vis Tête rectangulaire 75 mm, 2 plaquettes acier, 2 écrous PHD 6 mm	100	22800
2 vis Tête rectangulaire 75 mm, 2 plaquettes acier , 2 écrous PHD 6, 2 glissières gauche/droite	20	22801
2 vis Tête rectangulaire 75 mm, 2 écrous PHD 6 mm	20	22802
2 glissières gauche et droite 35x32 polyéthylène HD, 2 vis tête carrée 27x27 longueur 75mm	20	22805

COLLIERS POUR DESCENTE D'EAUX PLUVIALES ACIER GALVANISÉ



Diamètre		Référence	Boîte de
50	7X150	20102	25
60	7X150	20103	25
65	7X150	20104	25
75	7X150	20105	25
80	7X150	20106	25
100	7X150	20108	25
110	7X150	20109	25
125	7X150	20110	25
140	7X150	20111	25
180	7X150	20112	25
75	8x125	20117	25
80	8x125	20118	25
100	8x125	20120	25
110	8x125	20121	25
125	8x125	20122	25
140	8x125	20123	25
153	8x125	20124	25
162	8x125	20125	25
200	8x125	20126	25

CACHE TROU LAVABO LAITON CHROMÉ



Référence	Sachet de
35800	1

CONSOLES LAVABOS



Taille	Référence	Sachet de
210mm zingué	35601	2
250mm zingué	35602	2
250mm époxy	35702	2
collectivité réglable de 250 à 310mm époxy	35712	2

PATTES SUPPORT DE LAVABO
ZINGUE



Référence	Sachet de
36103	2
43555	25

PATTES À GLACE RESSORT



Référence	Sachet de
82503	4

COLLIERS ATLAS BLANCS MULTICOUCHE
7x150



	Référence	Boîte de
14	214	100
16	216	100
20	220	100
26	226	100
32	232	50
40	240	50

ROSACES BLANCHES MULTICOUCHE



Dimensions	Référence	Boîte de
hauteur 9	28809	100
hauteur 14	28814	100
plate dia. 32	28130	100

Colliers Atlas inox,
laiton chromé
et laiton poli sur demande

Etui 10 COLLIERS SIMPLES



Diamètre	Référence	Boite de
10	33832	10
12	33833	10
14	33834	10
16	33835	10
18	33836	10
20	33837	10

Etui 5 COLLIERS SIMPLES



Diamètre	Référence	Boite de
22	33838	10
25	33840	10
26	33841	10
28	33842	10
32	33844	10
40	33850	10
50	33854	10

Etui 5 COLLIERS DOUBLES



Diamètre	Référence	Boite de
10	33919	10
12	33920	10
14	33921	10
16	33922	10
18	33923	10
20	33924	10
22	33925	10
28	33927	10

Etui 10 COLLIERS SIMPLES ISOPHONIQUES



Diamètre	Référence	Boite de
12	34012	10
14	34014	10
16	34016	10
18	34018	10
20	34020	10
22	34022	10
28	34028	10

Etui 5 COLLIERS SIMPLES ISOPHONIQUES



Diamètre	Référence	Boite de
32	34030	10
40	34034	10

Etui 5 COLLIERS DOUBLES ISOPHONIQUES



Diamètre	Référence	Boite de
12	34121	10
14	34122	10
16	34123	10
18	34124	10
22	34126	10

Etui 10 RALLONGES ACIER



Pas	Longueur	Référence	Boite de
7x50	20	34040	10
7x50	30	34042	10
7x50	40	34044	10

Etui 10 ROSACES CONIQUES



Hauteur	Référence	Boite de
9	33875	10
14	33876	10
19	33877	10
24	33878	10

Etui 10 PATTES A VIS BOIS



Longueur	Référence	Boite de
7x30	33900	10
7x40	33901	10
7x50	33902	10
7x60	33903	10
8x40	33906	10
8x50	33907	10
8x60	33908	10
8x80	33909	10

Etui 10 CHEVILLES CORPS CREUX SANS VIS



Dia x L	Référence	Boite de
5x37	62812	10
5x52	62813	10
6x37	62817	10

Etui 10 CHEVILLES CORPS CREUX AVEC VIS



Dia x L	Référence	Boite de
5x37	62831	10
6x37	62837	10

Etui 10 ROSACES PLATES



Diamètre	Référence	Boite de
25	33882	10
32	33883	10

Etui 10 PATTES A VIS



Dia x L	Référence	Boite de
5x45	63054	10
5x50	63055	10
5x60	63056	10

Etui 40 CHEVILLES ZAMACK AVEC VIS



Référence	Boite de
315030	10

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente, s’appliquent à toute offre et vente de produits, de biens, de matériels, liés à l’objet social du vendeur, pouvant ci-après porter la désignation générique «produit(s) ». Toute commande implique l’acceptation de plein droit par l’acheteur de ces conditions générales quelles que soient les conditions générales d’achat de l’acheteur, qui ne sont pas opposables au vendeur, même si elles sont communiquées postérieurement aux présentes. Si l’une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n’en seraient pas pour autant annulées. Le fait que le vendeur ne fasse pas application à un moment donné d’un quelconque article des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions générales de vente. Le vendeur s’engage à faire bénéficier l’acheteur des conditions plus favorables qui auraient pu être consenties à tout autre acheteur pour une commande identique et sans contrepartie réelle.

OFFRE PREALABLE

Les renseignements portés sur les catalogues, notices et barèmes ne sont donnés qu’à titre indicatif et n’engagent pas le vendeur. Toute demande sollicitée par l’acheteur donnera lieu à l’élaboration d’une offre préalable qui lui sera soumise par le vendeur pour acceptation et qui ne sera valable que pendant une durée de 5 jours ouvrés, à compter de son envoi, sauf stipulation contraire sur l’offre concernée. Les spécifications relatives aux caractéristiques techniques et/ou commerciales des produits sont celles indiquées par le fabricant.

COMMANDE

Toute commande, y compris celle passée par téléphone ou par télécopie, doit faire l’objet d’une confirmation écrite. La commande doit mentionner, notamment : la quantité, la marque, le type, les références, le prix convenu, les conditions de paiement, le lieu et la date de livraison ou de l’enlèvement s’il est autre que le lieu de facturation. Tout additif ou modification de la commande ne lie le vendeur que s’il l’a accepté par écrit. Les commandes prises par les collaborateurs du vendeur ne sont valables que si elles n’ont pas été dénoncées par écrit par le vendeur dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de leur réception. Le financement de produits par un organisme de financement doit être impérativement mentionné sur le bon de commande. A défaut de réponse favorable de l’organisme de financement dans un délai de 30 jours à compter de la passation de la commande, le vendeur se réserve la possibilité d’annuler la vente. Les acomptes versés seront restitués à l’acheteur. Si, lors d’une précédente commande, l’acheteur s’est soustrait à l’une de ses obligations (défaut ou retard de règlement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant. Aucune ristourne pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera alors accordée.

PRIX

Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions économiques en vigueur. Ils sont valables, sauf mention expresse dans l’offre préalable, pour une durée maximale de 1 mois. Ils s’entendent hors TVA, hors emballage, transport non compris et seront majorés de la TVA et / ou de tous autres impôts similaires qui deviendraient exigibles, au taux applicable au moment de leur exigibilité. Les frais de préparation sont inclus pour toute livraison en France métropolitaine et donneront lieu à l’établissement d’un devis dans les autres cas. Les prix pourront varier en fonction des fluctuations des taux de change, de toutes taxes et/ ou d’une hausse des tarifs du fabricant quelle qu’en soit la cause. Si, entre les dates de commande et de livraison, les prix venaient à subir une hausse n’excédant pas 5 % pour les motifs ci-dessus, l’acheteur supportera une augmentation équivalente à cette variation et ce, sans qu’il puisse prétendre à l’annulation de sa commande. Si la hausse est supérieure à 5 %, le vendeur devra porter à la connaissance de l’acheteur, par lettre recommandée avec accusé de réception, le montant de l’augmentation. L’acheteur aura alors la faculté de résilier la vente, par écrit, dans les 5 jours ouvrés à compter de la réception du courrier l’informant de la variation de prix.

LIVRAISON

La livraison est effectuée conformément aux stipulations figurant sur la commande, sous réserve du respect des modalités de paiement. La livraison s’entend :

- soit, par l’expédition à l’acheteur, de l’usine ou du dépôt du vendeur, importateur ou fabricant
- soit, par leur mise à disposition dans l’usine ou le dépôt du vendeur, de l’importateur, du fabricant ou de tout autre intermédiaire spécifié par le vendeur. Si le vendeur n’est pas en mesure de livrer la quantité commandée, il peut, soit annuler la vente et rembourser les éventuels acomptes perçus, sans autre indemnité, soit livrer un produit de mêmes caractéristiques, sur accord écrit de l’acheteur. S’il s’agit d’une simple modification de référence, la substitution s’effectuera sans besoin d’accord. Au cas où des opérations spéciales de manutention seraient rendues nécessaires par la disposition des lieux, le coût supplémentaire serait à la charge de l’acheteur.

MODIFICATION DE LA QUANTITE COMMANDEE

Le vendeur se réserve la faculté de livrer les quantités commandées avec une tolérance conforme à la législation en vigueur au moment de la livraison (poids spécifié, volume,...).

DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont toujours communiqués en fonction des possibilités d’approvisionnement au moment de l’offre et ne sont donnés qu’à titre indicatif. Tout retard de livraison du fait de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur ne pourra entraîner l’annulation de la commande. La responsabilité du vendeur ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard. Toutefois, si la délivrance n’est pas intervenue 10 jours ouvrés après la date indicative de livraison, pour toute autre cause qu’un cas de force majeure, la vente pourra alors être résolue à la demande de l’une ou l’autre des parties après l’envoi d’une lettre recommandée avec avis de réception. L’acheteur ne pourra alors prétendre qu’à la restitution du ou des acomptes versés, sans autre indemnité. Le vendeur est dégagé de plein droit de toute responsabilité en cas de force majeure ou d’événements tels que :lock-out, grève, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, accident d’outilage, retard dans les transports ou toute autre cause amenant un chômage partiel ou total pour le vendeur ou ses fournisseurs. Le vendeur informera l’acheteur en temps opportun des cas et événements ci-dessus énumérés. Tout retard de livraison dû à un fait caractéristique de force majeure entraînera, au choix du vendeur, soit la résolution pure et simple de la vente, soit la prorogation des délais de livraison ou de mise à disposition, et ce sans qu’aucune des parties ne puisse prétendre à autre indemnité. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l’acheteur a rempli toutes ses obligations à l’égard du vendeur. Lorsque la livraison s’effectue par mise à disposition, le vendeur s’engage à informer l’acheteur par écrit de la date de mise à disposition. L’acheteur s’engage à prendre livraison des produits dans les 3 jours ouvrés jours suivant la réception de l’avis de mise à disposition. Passé ce délai, les frais de stockage seront facturés à l’acheteur sans préjudice de toute action qu’entendra mener le vendeur.

TRANSPORT

Le mode de transport choisi par le vendeur est considéré contractuellement comme le mieux adapté à l’acheminement des produits expédiés. Toute divergence à ce sujet devra faire l’objet d’une demande expresse de l’acheteur. Sauf stipulation contraire, les opérations de transport sont à la charge, aux frais et aux risques et péril de l’acheteur, auquel il appartient de vérifier à réception de la livraison le nombre et l’état des produits livrés. En cas de dommage ou d’avarie, l’acheteur doit émettre les réserves d’usage sur le bon de livraison et en informer le transporteur dans les délais légaux suivant la réception et selon les procédures en vigueur (lettre recommandée avec accusé de réception,...).

RECEPTION - CONTROLE

Les contrôles de la livraison doivent avoir lieu dans les délais légaux. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, l’acheteur devra informer le vendeur par

lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai fixé ci-dessus de tous vices apparents ou défauts de conformité constatés. L’acheteur devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et s’abstiendra d’intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Passé le délai fixé ci-dessus, toute réclamation de quelque nature que ce soit sera considérée comme irrecevable.

Si l’acheteur renonce expressément ou tacitement à cette réception, la livraison sera réputée conforme à la commande. Le défaut de conformité d’une partie de la livraison ne dispense pas l’acheteur de son obligation de payer la partie pour laquelle il n’existe aucune contestation. Tout défaut ou malfaçon reconnu après examen contradictoire n’oblige le vendeur qu’au remplacement, à titre gratuit, de la partie reconnus défectueuse, à l’exclusion de toute perte d’exploitation ou de tout préjudice complémentaire.

PAIEMENT

Sauf conditions particulières consenties par le vendeur, les factures sont payables au siège du vendeur à 30 jours de facture et sans escompte. Toutes conditions particulières antérieures au 1er janvier 2009 sont de plein droit, à compter de cette date, ramenées aux délais de paiement plafonnés par la loi de Modernisation de l’Economie du 04/08/2008 (*) ou par les décrets d’homologation des accords dérogatoires prévus par ladite loi. Lors de l’entrée en relations, le vendeur se réserve le droit d’effectuer les premières livraisons contre remboursement ou d’exiger un paiement d’avance. Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu’après encaissement effectif du prix. En cas de paiement partiel, celui-ci sera imputé en priorité sur les pénalités de retard, puis sur les échéances courantes par ordre d’ancienneté décroissante. En cas de non-paiement, même partiel, à l’échéance, le vendeur se réserve le droit de résilier ou de suspendre les commandes et livraisons encours. (*) au maximum 60 jours ou 45 jours fin de mois de la date de facture.

CLAUSE PENALE

Conformément à l’article L441-6 du Code de commerce, les pénalités de retard sont applicables dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture. Ces pénalités de retard sont calculées sur la base de 1,5% du montant TTC de la commande, par semaine de retard et donneront lieu à un minimum de perception forfaitaire de 250 €.Si la carence de l’acheteur rend nécessaire un recouvrement contentieux, l’acheteur s’engage à payer, en sus du principal, des frais, dépens et émoluments ordinairement et légalement à sa charge, une indemnité fixée à 25 % du montant en principal TTC de la créance avec un minimum de 500euros et ce, à titre de dommages et intérêts conventionnels et forfaitaires. En cas de résolution de la vente pour défaut de paiement les sommes payées par l’acheteur seront purement et simplement acquises au vendeur. Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu’aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalités de retard sur la base du taux BCE majoré de dix (10) points et au paiement d’une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d’un montant de 40 €ht

CLAUSE DE DECHEANCE DU TERME

En cas de non-paiement total ou partiel d’une commande à l’échéance, les sommes dues au titre de cette commande ou d’autres commandes déjà livrées ou en cours de livraison seront immédiatement exigibles après mise en demeure.

CLAUSE RESOLUTOIRE DE VENTE

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l’acheteur au moment de la commande. Il en résulte que si la situation financière de l’acheteur venait à se détériorer entre la date de la commande et la date de la livraison, le vendeur serait fondé, soit à exiger un paiement avant la livraison, soit à résilier la vente. En cas d’inexécution d’une seule des présentes conditions, le vendeur adressera au débiteur une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut d’exécution, par l’acheteur, de son obligation dans le délai d’un mois à compter de l’envoi de cette mise en demeure, la vente sera résolue de plein droit s’il plaît au vendeur. L’acheteur ne pourra demander la résolution de la vente ou rechercher la responsabilité du vendeur en cas de modification des spécificités ou caractéristiques techniques initiales, intervenant entre la passation de la commande et la livraison, qui résulteraient de l’application d’un texte national ou communautaire, ou de préconisations du fabricant. Le vendeur s’engage à informer l’acheteur de ces modifications dans les meilleurs délais.

GARANTIE - ETENDUE

Les produits achetés par le vendeur pour être revendus bénéficient de la garantie accordée par le fabricant d’origine. La seule obligation incombant au vendeur au titre de la garantie est, à son choix, le remplacement gratuit ou la remise en état des produits reconnus défectueux par le fabricant, sans autre prestation ou indemnité. Les travaux résultant de l’obligation de garantie sont effectués dans les ateliers du vendeur après que l’acheteur eut renvoyé à celui-ci le produit ou les pièces défectueuses aux fins de réparation ou de remplacement. Le coût du transport des produits défectueux ainsi que celui de leur retour après réparation ou remplacement sont à la charge de l’acheteur. Les pièces remplacées gratuitement sont remises à la disposition du vendeur et redeviennent sa propriété. Les interventions effectuées au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger sa durée. L’acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité en cas d’immobilisation du fait de l’application de la garantie.

MARCHANDISES DESTINEES A LA REVENTE

L’acheteur peut revendre les marchandises dans le cadre de l’exploitation normale de son entreprise. Toutefois, il perdra cette faculté en cas de cessation de paiement ou de non paiement du prix à l’échéance. L’acheteur s’engage à communiquer au vendeur, dans les deux cas, les noms et adresses de ses acheteurs, ainsi que les montants restant dus par eux.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE - TRANSFERT DES RISQUES

Les produits resteront la propriété du vendeur jusqu’au paiement effectif de l’intégralité du prix en principal et accessoires, dans les termes de la Loi du 12 mai 1980. Le non-paiement, même partiel, de l’une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des produits. Le droit de revendication s’exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l’acheteur. En cas de revendication, la vente sera résiliée de plein droit. Par dérogation à l’article 1583 du Code Civil, la livraison des produits opère transfert des risques à la charge de l’acheteur, tant pour les dommages subis que ceux causés aux tiers. La restitution éventuelle des produits s’effectuera aux frais et risques de l’acheteur. En cas d’intervention des créanciers de l’acheteur, notamment en cas de saisie du produit ou en cas d’ouverture d’une procédure collective, celui-ci devra immédiatement en informer le vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception, de même que les créanciers saisissants ou les organes de la procédure collective. L’acheteur supportera les frais consécutifs aux mesures prises en vue de faire cesser cette intervention et, notamment, ceux afférents à une tierce opposition. En cas de mise en oeuvre de la Clause de Réserve de Propriété, les acomptes versés au vendeur lui resteront acquis à titre de dommages et intérêts. Si l’acheteur doit remettre les produits à un transporteur ou à un dépositaire, celui-ci devra dater et signer le présent document après avoir indiqué de sa main : " pris connaissance de la clause de réserve de propriété lors de la remise du produit ".

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE – REVENTE OU TRANSFORMATION

Les produits restant la propriété du vendeur jusqu’au paiement intégral de leur prix, il est interdit à l’acheteur d’en disposer pour les revendre ou les transformer. Toutefois, à titre de simple tolérance et pour les seuls besoins de son activité, le vendeur autorise l’acheteur à revendre ou transformer les produits concernés sous réserve que l’acheteur s’acquitte, dès la revente, de l’intégralité du prix restant dû, les sommes correspondantes étant dès à présent nanties au profit du vendeur conformément à l’article 2071 du Code Civil, l’acquéreur devenant simple dépositaire du prix.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le présent contrat est soumis à la loi française. Pour toutes les contestations relatives à l’exécution ou à l’interprétation des présentes conditions, seul sera compétent le tribunal de commerce de Strasbourg ou son président en matière de référés, même en cas de pluralité de défendeurs.



Retrouver nos produits, nos services sur Internet :
www.profix-france.fr

NOTRE MARQUE EST



PROFIX FRANCE

Siège :
6 rue Sainte-Thérèse
67118 Geispolsheim

Dépôt :
84 route de Strasbourg
67500 Haguenau

Tél. : 06 84 50 14 49
contact@profix-france.fr

